



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 07 / 06 / 23

Dossier complet le : 07 / 06 / 23

N° d'enregistrement : 2023-7224

1 Intitulé du projet

EXTENSION DU PARKING PUBLIC ET PERSONNEL AU CENTRE HOSPITALIER DE MAUBEUGE

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

CENTRE HOSPITALIER DE SAMBRE AVESNOIS

Raison sociale

HOPITAL PUBLIC

N° SIRET

2 6 5 9 0 6 9 5 8 0 0 0 1 1

Type de société (SA, SCI...)

HOPITAL PUBLIC

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

LENNE

Cyril

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41 a	Création de 129 places de parking pour absorber une partie des besoins en places supplémentaires au Nouvel Hôpital de Maubeuge

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à construire des places de parking supplémentaires sur le site du Nouvel Hôpital de Maubeuge. Les personnels, et visiteurs, se garent sur les pelouses ou sur des emplacements réservés ou gênants. Dans cette "phase d'urgence", il est prévu de transformer en places ordonnées, praticables, et réglementaire les zones sur lesquelles les stationnements sont actuellement sauvages et détériorent les espaces verts et la sécurité.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de redonner des stationnements supplémentaires correctement aménagés, esthétiques, et durables pour permettre aux personnes de trouver plus facilement des places. Ce projet ne remplace pas le projet lié à la DUP en cours sur la parcelle AQ 390 au Nord de l'Hôpital mais permettra déjà une amélioration de la situation. A lui seul, ce projet ne résout pas le problème général de stationnement dans l'établissement. D'autant que les services administratifs restés sur l'ancien site sont en cours d'arrivée sur le Nouvel Hôpital. Le service de sécurité va pouvoir reprendre la main sur les stationnements sauvages sur des emplacements réservés (bornes de recharge, places PMR, places pour les services de l'état (police et pénitentiaire), accès pompiers et espaces de manœuvre,...

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Le projet est prévu en 5 poches de parking (voir plans en annexe) qui permettent de réaliser le projet sans contraintes importantes sur les usages. Si besoin, une circulation alternées pourra être mise en place

Les voiries créés sont prévues en enrobé mais l'ensemble des parties de stationnement seront réalisées en Evergreen (dalles végétalisées infiltrantes).

Tous les arbres supprimés seront replantés.

Le nombre de places PMR sera adapté à la nouvelle capacité

Les bornes et attentes pour bornes de recharges sont déjà suffisantes (y compris capacité des installations électriques).

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Dans la phase exploitation, le parking sera entretenu par les services techniques et logistique de l'établissement, pour le maintien en conditions

La démantèlement éventuel ne pose pas de difficultés particulières.

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à un permis d'aménager en cours d'instruction. La présente demande y est liée.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
129 places de parking en Evergreen	1 600 m ²
Création de piétonnier	210 m ²
enrobé drainant de voirie	650 m ²
remplacement d'arbres existants	45 u

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 1 Voie : rua Simone Veil

Lieu-dit : _____

Localité : MAUBEUGE

Code postal : 5 9 6 0 0 BP : _____ Cedex : _____

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 5 0 ° 1 6 ' 4 5 " N Lat. : 0 3 ° 5 9 ' 2 3 " E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : _____ ° _____ ' _____ " Lat. : _____ ° _____ ' _____ "

Point de d'arrivée : Long. : _____ ° _____ ' _____ " Lat. : _____ ° _____ ' _____ "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU Intercommunal AGGLO MAUBEUGE VAL DE SAMBRE
Zone US - Zone urbaine spécifique à vocation équipements publics et de loisirs.

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

Le projet vient compléter le site du Nouvel Hôpital qui avait fait l'objet d'une demande d'examen cas par cas avec décision ref 2017-0001 du 9 mars 2017 de ne pas soumettre le projet à la réalisation d'une étude d'impact.

Le présent projet complète la capacité parking actuelle du CH, sans aucune construction.

Ce projet permettra d'attendre la construction d'un bâtiment et d'un parking sur une nouvelle parcelle AQ 390 pour laquelle une DUP est en cours d'instruction. Une décision de ne pas soumettre ce projet à étude d'impact a été rendue le 14 février 2023

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- la commune est couverte par un PPRN (PERI de la Sambre) approuvé - zone de sismicité 3
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'Impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	1000 m3 environ d'excédent de matériaux non pollués qui seront mis en décharge. Réutilisation d'une partie des matériaux sur le site.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet n'a que des impacts positifs sur la vie de l'établissement et devrait être dispensé d'évaluation environnementale.

- Il permet aux personnels et visiteurs de trouver des places plus rapidement, et de perdre moins de temps. Arriver en retard à son travail ou ç une consultation est une vrai source de stress.
- Il y aura moins de véhicules mal stationnés qui abîment les espaces verts et limitent l'accès aux secours.
- Le traitement des zones de parking est qualitatif avec de l'Evergreen.
- Les places créées permettent aussi de conserver sur site des véhicules qui envahissent les trottoirs des habitations
- Ce projet n'a que des avantages par rapport à la situation actuelle.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Notice PA Parking CH Maubeuge. docx	<input type="checkbox"/>
2	plan masse avant travaux	<input type="checkbox"/>
3	plan masse après travaux	<input type="checkbox"/>
4	Photo traitement Evergreen	<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom Lenne

Prénom Cyril

Qualité du signataire Directeur Général du Centre Hospitalier de Maubeuge

À Maubeuge

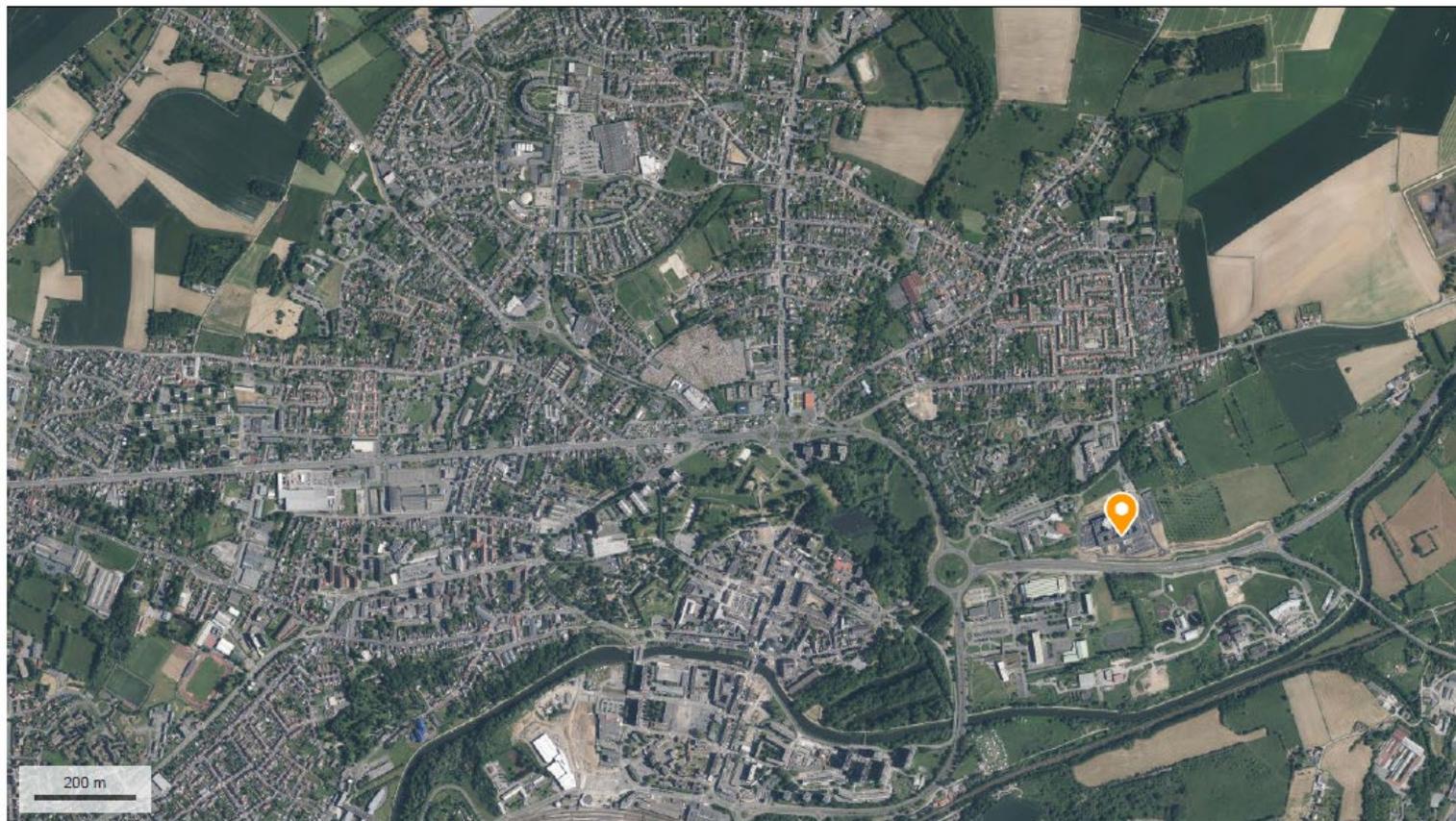
Fait le 06/06/2023



Signature du (des) demandeur(s)



plan situation



© IGN 2023 - [www.geoportail.gouv.fr/mentions-](http://www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales)

[legales](#)

Longitude : 3° 59' 01" E
Latitude : 50° 17' 00" N

pour aecasparcas parkings

EXTENSION PARKING CH MAUBEUGE
ANNEXES DEMANDE D'EXAMEN CAS PAR CAS

Photo lointaine



Photo proche



Traitement des places en EVERGREEN

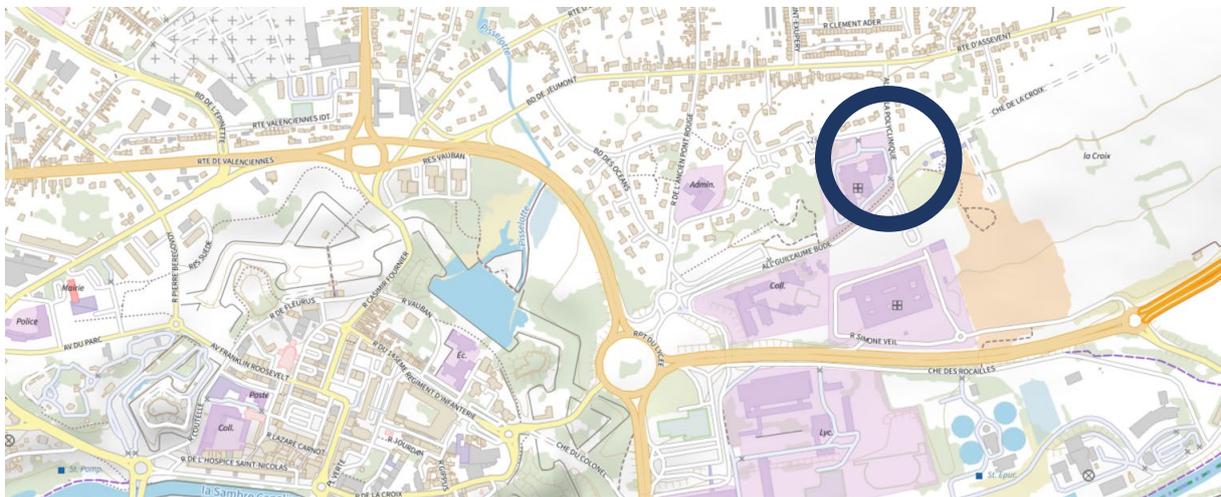


1 – LE SITE ET SON CONTEXTE

1.1 – Localisation du site

Le Centre Hospitalier de Maubeuge est situé en périphérie de la ville, le long de la D649, axe transfrontalier reliant Valenciennes à la Belgique.

Le site, de la présente opération, est localisé à l'entrée de ville (en retrait de cet axe) entre les zones urbanisée et agricole. Il permet de faire la jonction entre la zone pavillonnaire excentrée et la périphérie. Son accès principal se fait via le rondpoint au niveau de la D649 depuis la rue Simone Veil au Sud du site.



Plan partiel de la ville de MAUBEUGE – localisation du site d'opération

1.2 – Contexte urbain et paysager du site

Le terrain s'implante en périphérie de la ville (à l'Est) et fait la liaison entre une zone mixte associant pavillons récents et quelques anciennes bâtisses (au Nord), des équipements publics (à l'Ouest et au Sud) à vocation d'enseignement et la zone agricole (à l'Ouest). Il se développe en surplomb le long de la D649 d'où se fait son accès principal permettant de minimiser le Centre Hospitalier et son parking depuis cet axe.



Vue aérienne du site



Vues du site depuis la D649 (à gauche) et depuis la rue Simon Veil (à droite)

1.3 – Contexte réglementaire

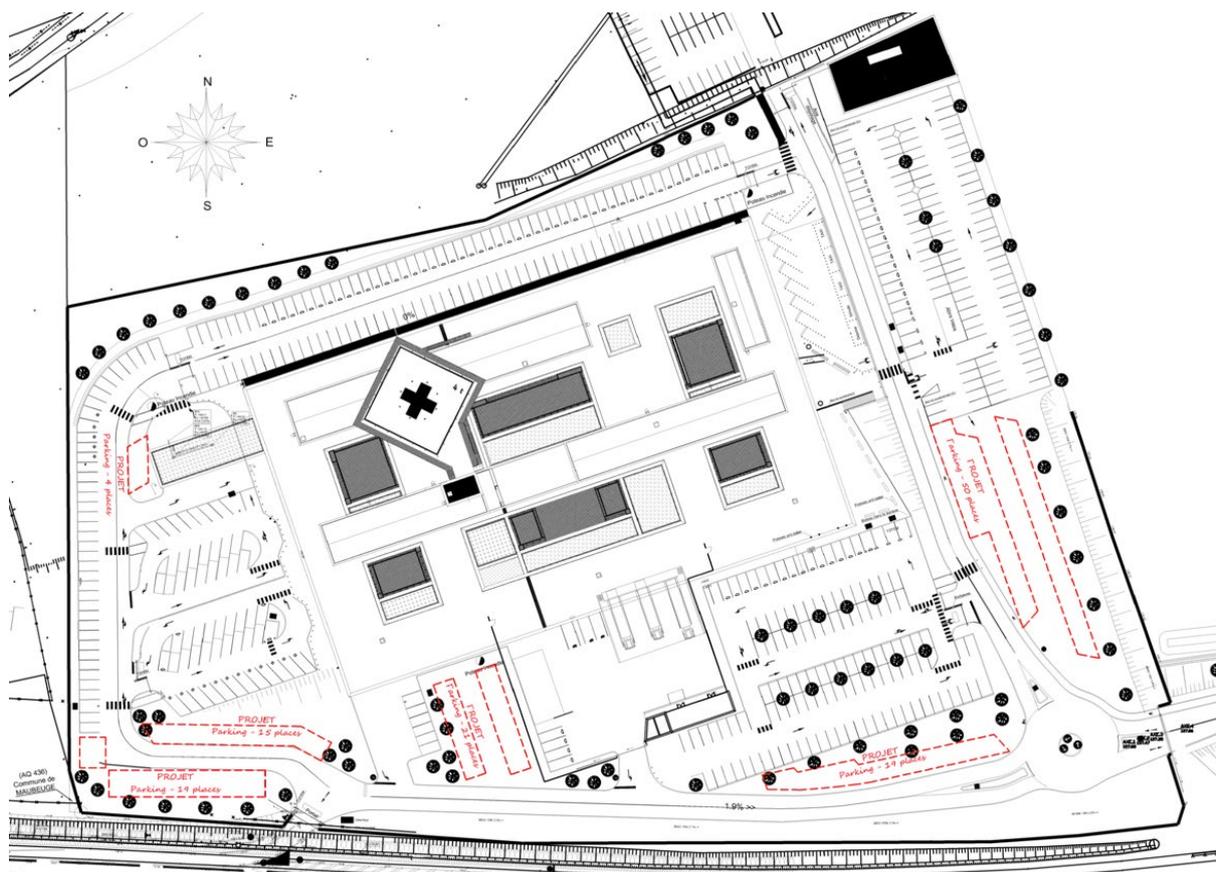
La commune est dotée d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et fait partie de l'Agglomération Maubeuge Val de Sambre, il classe le site en zone US – Zone urbaine spécifique à vocation équipements publics et de loisirs.

Le projet s'implante partiellement sur les parcelles 000 AQ 183 et 446 d'une superficie de 42 832 m².

1.4 - Site d'assiette de l'opération

Le terrain d'assiette de la présente opération est occupé par le Centre Hospitalier de Maubeuge, par ses parkings public et personnel et par des espaces verts plantés permettant d'insérer le bâti et les aménagements extérieurs dans un cadre végétalisé maîtrisé.

Le terrain de l'opération est bordé à l'Ouest par le collège Guillaume Budé, au Sud par la D649, à l'Est par un verger et au Nord par la Clinique du Parc.



Plan masse du site d'assiette – pas d'échelle

2 - LE PROJET D'AMENAGEMENT

2.1 - Objectif

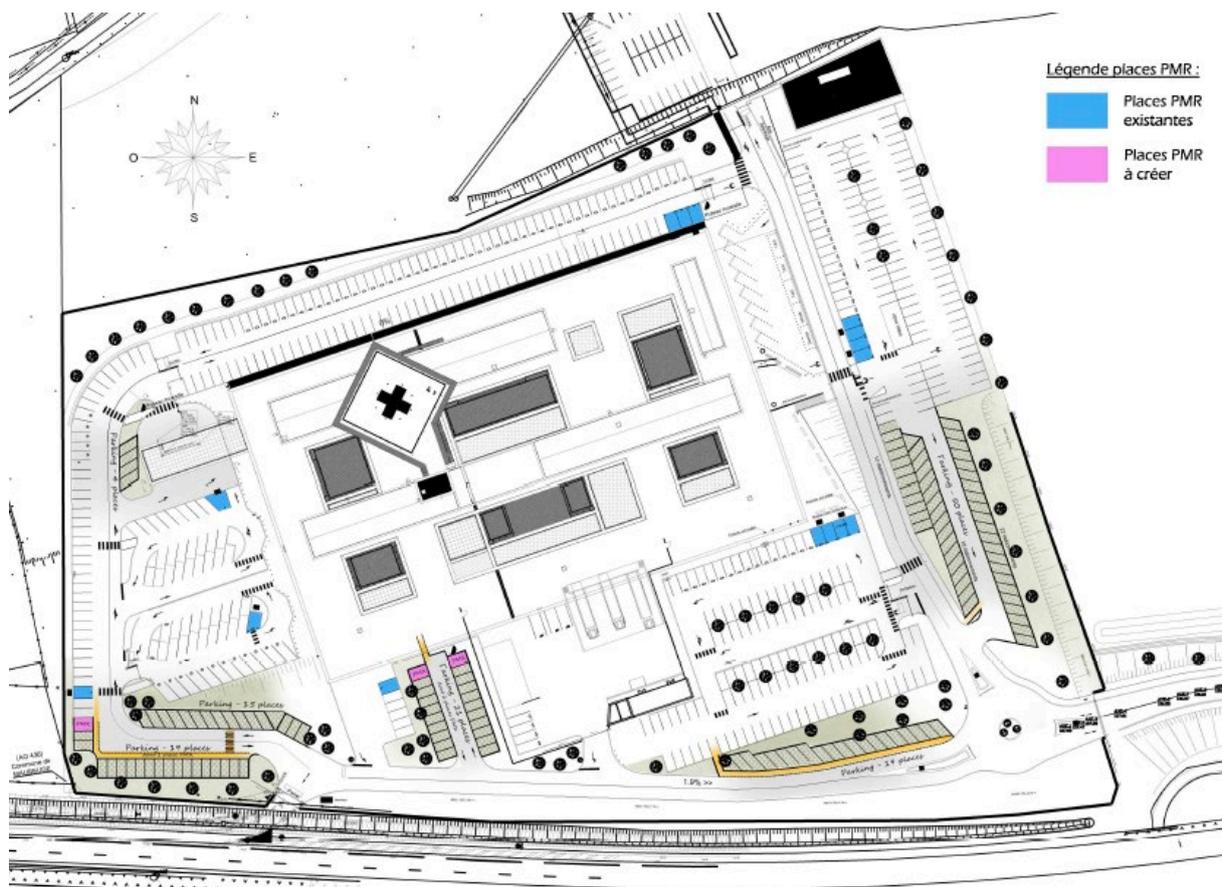
Les objectifs pour cette opération sont les suivants :

- Maintenir et conforter les accès aux parkings existants,
- Maintenir les allées carrossables structurantes,

- Aménager des places de stationnement supplémentaires dévolues au public et au personnel pour répondre aux besoins actuels et futurs de l'établissement,
- Garantir aux piétons un accès sécurisé aux entrées de l'établissement,
- Favoriser le lien à la nature,
- Maintenir les aménagements paysagers et les surfaces infiltrantes.

2.2 - Projet architectural et paysager

Le projet consiste en l'agrandissement du parking existant du Centre Hospitalier de Maubeuge qui dispose actuellement de 473 places dont 15 dévolues aux personnes à mobilité réduite et de proposer un nombre de places de parking suffisant pour accueillir tous les usagers même en période de forte affluence. Suivant la configuration, il est prévu d'y adjoindre 128 places supplémentaires (dont trois places dévolues aux personnes à mobilité réduite) en évitant des aménagements supplémentaires lourds. Ces places seront aménagées sur des espaces enherbés libres le long des axes de desserte existants. La végétation en place sera au maximum conservée et le cas échéant remplacée en faisant appel à des essences locales (haies, arbustes, arbres).



Plan masse du projet – pas d'échelle

On retrouve donc :

- 4 places (en épi) en plus à côté du garage des véhicules d'urgence (au Nord-Ouest du site),

- 34 places (en épi et perpendiculaires) en plus le long de la voirie existante (au Sud-Ouest du site) dont une dévolue aux personnes à mobilité réduite,
- 21 places perpendiculaires en plus à gauche de la zone de livraison (au Sud du site) dont deux dévolues aux personnes à mobilité réduite,
- 19 places (en épi) en plus le long de la voirie existant (au Sud-Est du site),
- 50 places (en épi et perpendiculaires) en plus reliant la poche de stationnement existante au Nord-Est.

Les idées fortes du projet sont de s'appuyer sur le maillage routier existant, de conserver au maximum la végétation en place (le cas échéant de la remplacer), de minimiser l'impact des stationnements créés en utilisant des surfaces infiltrantes (dalles de parking perméables de type *Evergreen* ou équivalent technique).

2.3 - Traitement des eaux pluviales

Il est à préciser que les places de stationnement créées seront en matériau infiltrant, les eaux des autres surfaces seront récupérées et traitées. Les eaux pluviales de ces nouveaux ouvrages seront tamponnées à la parcelle avant d'être rejetées sur le réseau public suivant les règles de calcul fixées.